

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00779

Numéro SIREN : 823 975 032

Nom ou dénomination : 2BG INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2019 sous le numéro de dépôt 6954

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/6954

Type d'acte : Lettre de démission
Divers

Déposant :

Nom/dénomination : 2BG INVEST

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 823 975 032

N° gestion : 2016 B 00779



Latif ERGIN

Expert-Comptable D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes
9 rue Madeleine Brès
25000 BESANCON
Tél. : 03-81-53-28-55
Fax. : 03-81-53-22-50

Monsieur le Président
Société 2BG INVEST
ZA à la Craye

25110 AUTECHAUX

Lettre recommandée avec AR.-

N/REF. : LER/LCL

BESANCON, le 8 octobre 2019

Objet : Lettre de démission du Commissaire aux Comptes suppléant.-

Monsieur,

Monsieur LADOUCE, Associé représentant le Cabinet Mazars Bourgogne Franche-Comté en tant que Commissaire aux Comptes titulaire de votre société, a pris sa retraite en date du 31 août 2019. Il ne peut donc plus en être le représentant.

Je serai désormais l'Associé représentant le Cabinet Mazars Bourgogne Franche-Comté au titre de son mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de votre société.

Par conséquent, ne pouvant être à la fois Commissaire aux Comptes suppléant et Associé représentant le Cabinet Mazars Bourgogne Franche-Comté en tant que Commissaire aux Comptes titulaire de votre société, je me vois dans l'obligation de démissionner de mon mandat de Commissaire aux Comptes suppléant.

Par la présente, je vous adresse donc ma démission des fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant de votre société.

Ma décision a été prise dans le respect des dispositions de l'article 19 du Code de Déontologie. Cette démission prend effet à la date de réception du présent courrier.

Je vous remercie de bien vouloir procéder aux formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des sociétés.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Latif ERGIN
Commissaire aux Comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre de Bourgogne Franche-Comté
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Besançon